



Dans une correspondance en date du 12 juillet 2021 cosignée respectivement par les responsables de la Fédération internationale de football association (Fifa) et la Confédération africaine de football (Caf), l'instance faitière mondiale menace de retirer l'organisation de la Can au Cameroun si l'Assemblée générale extraordinaire programmée par la Fécafoot ne se tient pas.

Détrompez-vous. Les dirigeants de la Fécafoot n'ont jamais été des enfants de chœur. Lorsque leurs intérêts sont en jeu, la Fifa leur sert à chaque fois de bouclier pour faire plier l'échine au gouvernement camerounais souverain. Pour de nombreux analystes, c'est ainsi que peu à peu, l'image idyllique de cette nébuleuse se brouille et se noircit totalement aux yeux de nombreux Camerounais. Passons. Après le report de la Can 2021, il n'a pas échappé aux locataires de Tsinga que le chef de l'Etat, son gouvernement et le peuple camerounais tiennent absolument à ce grand rendez-vous du football africain. Les dernières visites des émissaires de la Caf sont rassurantes quant à la capacité du Cameroun à accueillir cette prestigieuse compétition. Après avoir opposé une fin de non-recevoir au sursis sollicité par le Minsep pour la tenue d'une Ag extraordinaire, c'est le secrétaire général de la Fécafoot, Benjamin Banlock, qui lance les hostilités et saisit la Fifa. La réponse de l'instance faitière du football mondial ne se fait pas attendre.

« Monsieur le secrétaire général, nous accusons réception du courrier que vous avez adressé au ministre des Sports et de l'Education physique, M. Narcisse Mouelle Kombi, en réponse à sa lettre du 8 juillet 2021, vous demandant de surseoir à la tenue de votre Assemblée générale

extraordinaire (Age) du 13 juillet 2021 censée adopter les textes de la Fécafoot. A cet égard, nous souhaitons vous rappeler le contenu de la sentence arbitrale du Tribunal du Sport (Tas) du 15 janvier 2021, selon laquelle le Tas a considéré qu'il appartient aux organes actuellement en place à la Fécafoot de finaliser dans les meilleurs délais le processus d'adoption des statuts et des textes réglementaires nécessaires dans le respect des statuts de 2012 avant de procéder à de nouvelles élections (Cf. par.233-235 de la sentence arbitrale en question). Dans ce contexte, nous avons étroitement travaillé avec la Fécafoot ces derniers mois afin de mettre en place une feuille de route en vue de l'implémentation de ladite sentence arbitrale », peut-on lire dans la correspondance de la Fifa. Jusqu'ici pas de problème. Puisque la Fifa semble implicitement reconnaître l'illégitimité de la présidence intérimaire de la Fécafoot après la dernière sentence du Tas.

Un peu plus loin, la lettre de la Fifa va dénier toute la souveraineté de l'Etat camerounais lorsqu'elle prétend que *« sur le plan de l'organisation du football et de la réglementation de la Fifa, les raisons avancées par le ministre dans son courrier ne sauraient empêcher la tenue de l'Age convoquée. Nous invitons donc à la Fécafoot à poursuivre ses préparatifs organisationnels et demandons aux autorités de bien vouloir la soutenir dans cette démarche, pour le bien du football camerounais »*. Quitus venait ainsi d'être donné à Seidou Mbombo Njoya de défier la tutelle qui donne une existence légale à la Fécafoot. Et la Fifa de poursuivre : *« dans l'hypothèse où l'Age ne serait pas organisée comme prévu et ou les textes révisés en collaboration avec la Fifa ne pourraient donc pas être adoptés, nous serons contraints de présenter la situation de la Fécafoot aux organes compétents de la Fifa pour considération et prise de décision »*, menace la Fifa qui tombe finalement le masque du chantage en ajoutant : *« en outre pour la Caf, il est particulièrement regrettable qu'au moment où l'enjeu principal des acteurs du football camerounais devrait être l'organisation d'une Can qui se veut exceptionnelle, que les efforts déployés par la Fécafoot soient annihilés par une affaire déjà scellée par le Tas »*.

Pour ne pas apparaître comme des trouble-fêtes, le gouvernement va réviser sa position et la mascarade peut commencer à l'hôtel Mont Febe. Sauf que dans les rangs des délégués, certains n'acceptent pas d'avalier cette pilule amère. Il n'est pas exclu que le Tas voit atterrir sur sa table, dans les tout prochains jours, une énième plainte exigeant le respect des textes de 2012. Abdouraman Hamadou Baba a déjà donné le signal.

Source : La Nouvelle